

UN CHAPITRE DE CRIMES.

New-York, 16.—Francis Gillen, âgée de 28 ans, a donné hier soir, quatre coups de poignard dans la poitrine de sa femme, âgée de 19 ans, et l'a tuée instantanément. Lorsqu'il a été arrêté, il a allégué que le motif qui l'avait poussé à tuer sa femme, était son refus de vivre plus longtemps avec lui.

Un individu du nom de James Curtin, demeurant au No. 24, rue Oak, étant ivre, voulut frapper sa femme, lorsque le frère de cette dernière, âgée de 16 ans, qu'on croit idiot, saisit une hache et fit sauter la cervelle du brutal ivrogne.

T. Densington, tailleur de pierres de Newark, N.-J., a coupé hier soir la gorge de sa femme.

UNE NOUVELLE EMPOISONNEUSE.—Une nouvelle empoisonneuse, une Mme. To ke, de Decatur, Etat de l'Illinois, vient de confesser les nombreux crimes qu'elle a commis depuis plusieurs années.

C'est un toxique qu'elle avait préparé pour son propre fils et qu'elle a bu par erreur qui l'a poussée à faire cette confession.

Seules victimes au nombre de neuf, sont : son mari, sa fille et sept autres personnes, ses parents.

Un allemand du nom de Michael Thomas, âgé de 42 ans, teneur de livres au No. 65 Avenue C., s'est suicidé hier en s'envoyant une balle dans la tête. On croit qu'il était atteint d'aliénation mentale.

Durant une querelle d'hommes ivres qui éclata dans la buvette de Hughes, rue Houns on-East, hier au soir, un brigadier nommé Edward Kirkland, plongea un grand couteau dans la poitrine de James Duffyan, journalier, qui tomba mort sur le coup. Le meurtrier a pris la fuite.

Un nommé Carruthers a été pendu à Barrie, dans la province d'Ontario, pour avoir tué sa femme.

Carruthers est un ivrogne et c'est pendant un moment d'ivresse qu'il a commis son crime.

Nous trouvons dans le *Mail* le récit d'un double meurtre qui a plongé la ville de Hamilton dans la stupeur. Un nommé Thomas Field a tué ses deux enfants et blessé sa femme qu'il aurait envoyé rejoindre ses enfants, si elle n'avait pas réussi à lui enlever la hache avec laquelle il l'avait déjà frappée. C'est encore l'ivrognerie qui est la cause de ce crime.

FAITS DIVERS.

Madame Curran, de Newark, N. J., est restée très surprise hier en s'aprécevant qu'elle était couchée avec un cadavre ; sa compagne de lit, nommée Catherine, étant morte subitement durant la nuit.

Richard O'Leary, âgé de 23 ans, fils de M. John O'Leary, constructeur, de Québec, s'est tué samedi soir en tombant de la fenêtre de sa chambre à couche. On pense qu'il a été perdu l'équilibre en voulant fermer les persiennes.

LA SAISON DES EAUX.—Les touristes apprendront sans doute avec plaisir que le propriétaire bien connu de l'hôtel de Ste. Anne de la Pocatière, M. A. E. Talbot, vient d'ouvrir une magnifique maison à Kamouraska.

M. Talbot promet bon air, amusements, confort et politesse à ses hôtes. Les mets les plus délicats et les vins les plus recherchés seront constamment sur sa table, et nous engageons nos amis qui désirent passer quelque temps d'une villégiature agréable de voulir bien se rendre chez le propriétaire de l'hôtel St. Louis, à Kamouraska.

On pourra retenir d'avance des chambres pour famille, en écrivant à M. Talbot.

Le schah ou, si l'on veut, le roi de Perse est à la veille de faire un voyage en Europe.

Voici ce qu'un journal français dit de l'effet produit à Paris par l'arrivée prochaine du schah de Perse :

Pour le moment, ne parlez plus, je vous prie, que du schah de Perse. En voilà un qu'on attend avec la plus vive impatience. Tout le monde a les yeux sur l'horizon. Les membres de l'Institut se mettent aux fenêtres. Les dames du corps de ballet sont aux écoutes. Chez les photographes on s'exerce à apprendre l'art de prendre au voyageur sa tête sans la lui demander. Le malheur est qu'il ne marche qu'à bien petites journées, ce prince étincelant. Je dis étincelant, parce que les télégrammes viennent de nous apprendre qu'il ne s'est montré aux populations russes qu'avec un habit comme on n'en avait jamais vu, même en Asie : avec un casaque tout constellé de brillants, de pierres et de diamants. Le dit vêtement est surtout remarquable par ses boutons, lesquels sont tous catalogués ; sachez qu'il y en a pour huit millions. Soit au soleil, soit aux bougies, la chose forme un rayonnement vertigineux. Quand le schah entre dans son habit, il se demande, dit-on, s'il ne doit pas s'incliner lui-même.

Le schah était déjà une très-grande curiosité ; le schah dans son habit dépassait ce que l'imagination de l'homme peut se figurer. Et ce n'est pas tout. Un journal de Circassie nous en raconte bien d'autres ! S'il faut bien croire, le voyageur ne déjeune pas sans une omlette bourrée de langues de paon : six cent francs le plat. Pourquoi les gastronomes se sont-ils tus sur la langue de paon ? Tout le monde le ignorait que ce fut un régal. Mais le schah a de quoi payer ses langues de paon, puisqu'il consacre deux cent vingt millions de francs à son voyage, —en y comprenant deux de ses femmes et une suite d'officiers.

Passons sur l'omelette, revenons à l'habit. N'est-il donc pas bien convenable que ce Paris qui se préoccupe tant d'un chapeau neuf prête déjà une si grande attention à l'arrivée du casaque dont nous venons de parler ? Rien que par lui-même le schah était une curiosité. Qu'on se figure ce que doit être le schah avec son habit de huit millions. Que sera le vieux duc de Brunswick avec ses petites topazes et ses maigres médailles ? Un menant quelqu'un l'oriental serait tenté de faire l'au-mône en détachant un de ses boutons pour le faire rouler à ses pieds. Et l'intéressant Gélignier, s'il a eu connaissance des journaux russes, comme il doit donc gémir au fond de sa cellule ! Quelle belle rafle il y aurait eu à faire, pour lui et pour sa bande, un jour de promenade du schah !

UNE SENTINELLE PERDUE.

ÉPISODE DU SIÈGE DE PARIS (1871).

C'était le 31 décembre 1870, je venais de relever, avec un détachement de 82 hommes, un poste avancé, près du champ de course de Longchamp, sur la liste du bois de Boulogne, à cinq ou six cents mètres du Pont de St. Cloud. Je devais fournir vingt-cinq hommes pour le service des tranchées, creusées sur la rive droite de la Seine. La rive gauche était occupée par les Prussiens ; on se fusillait d'une rive à l'autre à peine à 200 mètres. Trois sentinelles reliaient mon poste à la brigade de soldats de la ligne et de mobiles campée dans le village de Boulogne.

Les heures de garde et de patrouille distribuées et réglées pour le jour et la nuit, j'envoyai une escouade chercher des vivres et j'étais rapidement mon bivouac. Pas une minute n'était à perdre pendant la journée, car la nuit l'ennemi nous envoyait des obus ou des balles à la moindre apparence de feu. Un rayon de lumière, une étincelle partie d'une allumette provoquait immédiatement un coup de fusil, et plus d'un fumier imprudent paya de la vie ou d'une blessure, le plaisir d'allumer sa pipe.

Parmi mes sergents se trouvait un nommé Pimbert ; ce brave homme, marié, père de famille, âgé de trente-huit ans, était un ancien militaire ; il comptait dans ses états de service 9 années sous les drapeaux et deux campagnes. Il avait fait la guerre en Crimée. Complètement illitré, il n'avait pu, malgré sa bonne conduite, arriver même au grade de caporal. Bon comme un ange, et bête comme une bande d'oies, il avait été nommé sergent dans ma compagnie à cause seulement de son titre d'ancien soldat, car il était incapable d'être instructeur. Ce pauvre homme était tellement idiot que j'avais toutes les peines du monde à lui graver dans la mémoire les mots d'ordre et de ralliement.

Ce jour-là par une fatalité inouïe, sur quatre sergents, commandés de service, deux seulement avaient répondu à l'appel ; les autres étaient malades. Je n'avais donc pour 80 hommes, que deux sous-officiers : Pimbert et Loiseau.

C'était bien peu !

Je fus forcée de partager le service entre mes deux sergents, de façon à ne pas trop les fatiguer pour la nuit ; la moitié de la journée et la moitié de la nuit appartint à chacun. Pimbert devait être de garde de 10 heures du soir à 2 heures du matin.

Ne me fait aucunement à lui je me résignai à rester debout pendant mes 24 heures de poste et à faire toutes les rondes extraordinaires nécessaires à la sécurité de ma troupe. Par surcroit de précautions, à 8 heures je rassemblai mes caporaux et les deux sergents afin de bien leur faire apprendre les mots de passe : le mot d'ordre était *Vergniaud* ; le mot de ralliement : *Vaucoleurs*.

Chacun répéta sans erreur ces deux mots ; mais le malheureux Pimbert ne put jamais les retenir, il s'obstinait à dire *vroulaud* et *verre de couleur*, il me fut impossible d'en obtenir autre chose.

Les factions de jour n'étaient rien pour nos hommes déjàployés depuis deux mois sous l'habitude et la discipline ; ils se rendaient aux tranchées en chantant. L'obscurité amenait avec elle une surveillance et un danger double ; il fallait passer la nuit toute entière, couché à plat ventre ou agenouillé dans des tranchées à peine profondes de un mètre et le garder non seulement des Prussiens en face, mais aussi des patrouilles françaises ou des rôles d'officiers du côté de nos lignes.

Les hommes avaient de plus à supporter pendant une nuit entière un froid tellement intense que le fer des canons de fusil ne pouvait être saisi à main d'écouverte sans que la peau y adhéra immédiatement, et presque chaque nuit nous envoyions aux ambulances des soldats atteints de congélations partielles ou totales.

Les bois du flouye étaient soumis, plus que partout ailleurs, à des courants d'air glacé.

A dix heures du soir, j'envoyai Pimbert relever le détachement de service aux tranchées et je lui recommandai à plusieurs reprises de bien instruire les trois hommes sentinelles perdus, dont le devoir était de me relier à la Brigade de Boulogne et d'avertir en cas d'alerte. Cette recommandation était d'autant plus importante que dans les nuits obscures, l'ennemi tenta plusieurs fois de passer la Seine en bateaux pour enlever nos hommes et tâter la défense.

Ces sentinelles se trouvaient à deux cents mètres environ l'une de l'autre ; elles ne devaient prévenir que par un coup de feu et non à la voix afin de ne point attirer l'attention des Allemands.

Ma ronde n'étant fixée par l'ordre général de la place que de minuit à deux heures j'aurais pu me reposer un peu, mais j'étais inquiet de la bêtise réconnue de Pimbert, je craignais quelque laboureuse de cet imbécile ; enfin de funestes pressentiments m'oppressaient. Une responsabilité morale s'ajoutait à mes inquiétudes. Malgré mes remontrances et mes observations, mon capitaine avait admis dans la compagnie, un jeune gaiçon à peine âgé de dix-sept ans, plein de courage et de résolution il est vrai, mais étourdi comme un linot. Parisien pur sang, il en avait les qualités et les défauts, parlant à tort et à travers ; un véritable enfant.

Son numéro d'ordre dans les rangs l'avait désigné pour les gardes de nuit ; il était une des trois sentinelles placées en observation.

J'avais enjoint à Pimbert de le placer le premier du côté de nos tranchées et de lui défendre absolument de parler, siffler ou chanter, en un mot d'observer le plus grand silence.

Ce sentiment nerveux qu'on ne peut expliquer et qui domine souvent l'homme le plus courageux, s'empara de moi à un tel point, qu'à onze heures je sortis du poste, seul, résolu à m'assurer par moi-même que tout était en ordre, dans le périmètre de ma garde. Mon revolver au poing je me glissai d'arbre en arbre, vers la position gardée par les factionnaires isolés. J'entendais de temps à autre un coup de feu parti de la rive gauche, le siffllement de la balle et puis, en réponse, un coup de fusil de mes hommes dans les tranchées.

Après un quart d'heure de marche, environ, un qui vive ! sonore m'arrête : je réponds *ronde d'officier ! Avance au ralliement !* me crie la sentinelle ; nous échangeons les mots de reconnaissance ; mais ma surprise est grande en trouvant comme premier factionnaire, au lieu de mon jeune gamin, un autre homme. Je lui demande où Pimbert a placé Morlac. « Il est le troisième, mon lieutenant, du côté de Boulogne, et on y tire la ferme, par là, cette nuit. »

Je lance une imprécation énergique contre le sergent coupable de désobéissance et je continue ma ronde.

A la seconde sentinelle, même manœuvre. Elle me confirme le dire de la première : Morlac est au poste le plus exposé. J'entends les coups de fusil se succéder rapidement de ce côté.

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby suffisent à un besoin long-temps senti.

Je presse le pas, un nouveau cri d'alerte me retient en place ; à la façon dont il est lancé je ne puis me tromper, c'est un soldat de la ligne qui m'interpelle. Je réponds précipitamment et je demande à cet homme comment il se fait que j'ai dépassé mon troisième factionnaire sans avoir été interrogé par lui.

« Votre homme pourra bien avoir goblé un prunier, car tout à l'heure, j'ai entendu dans la direction de votre poste, comme un cri étouffé. C'est à dire un consert ; il n'est pas encore amoureux de la chose ; il sifflait comme un merle et vous savez, mon lieutenant, comme les Prussiens ont l'oreille fine ; ils lui auront envoyé une balle pour le faire taire ! »

Mon inquiétude devient de l'anxiété, je retourne précipitamment sur mes pas ; et lorsque je crois être arrivé à peu près à l'endroit où Morlac devait être, j'écoute, j'appelle tout bas ; rien ne répond ; je cherche autour de moi ; mais l'obscurité est trop profonde, je n'aperçois point mon pauvre enfant.

Au risque d'attraper une balle je me couché à plat ventre et je crée de toutes mes forces : Morlac ! Morlac ! Je penche l'oreille presque au ras de la terre. Enfin un soupir m'arrive, bien faible, à peine distinct. Je me dirige en rampant vers cet écho plaintif ; j'aperçois enfin un corps étendu. C'est bien lui, le jeune imprudent ; je lui fais avaler un peu de l'eau-de-vie contenue dans sa gourde, il ouvre les yeux, me reconnaît et sourit : « Ah, lieutenant, vous aviez bien raison, de m'appeler linot, ces gredins de Prussiens m'ont fait dégringoler de la branche où je suis ; que voulez-vous ! je m'ennuyais, moi, tout seul dans la nuit. Si j'avais pu brûler de la poudre en corde ; mais non ! entendre siffler les balles autour de soi et rester coi, ça m'embête. J'ai d'abord chanté tout bas, puis plus haut, et enfin de compte, j'ai vu une lueur là-bas en face et puis j'ai ressenti un grand coup au bras droit ; mon fusil est tombé et moi après, je crois bien qu'il est cassé, mon pauvre bras, car je ne puis pas le remuer et mon sang a roulé ment coûteux, j'en ai plein moi. »

« Pourz vous faire quelques pas, jusqu'à la première sentinelle, mon pauvre Morlac ! je l'enverrai chercher en brancard pour vous transporter au poste ? »

« Oh que oui ! donnez moi encore une goutte sans vous commander, mon officier ! et vous verrez que le Parisien n'est pas un fâcheux ! On ne me coupera pas le bras n'est-ce pas ? J'aime mieux crever que d'arriver incomplet là-haut. »

Le brave enfant s'appuya sur moi de son bras valide ; je maintins le bras blessé avec mon mouchoir pour empêcher la marche d'augmenter l'hémorragie et nous nous mimes en route doucement.

Dès que je fus à portée de voix, j'appelai à moi aussi bas que possible ; la sentinelle accourut, je me fis reconnaître et l'envoyai au poste chercher du secours.

Un quart d'heure après quatre hommes arrivèrent conduits par Pimbert qui pleurait à chaudes larmes. Touché par sa douleur et son repentir je ne lui fis point de reproches trop sévères.

On plaça le blessé sur deux fusils croisés, et le cortège rentra au poste.

Le lendemain matin, la voiture des ambulances qui parcourait toute la ligne, pour enlever les blessés ou les malades de la nuit prit Morlac et le transporta au Val de Grâce.

J'allai dans la journée m'informer de lui.

Une triste nouvelle m'attendait. Ce cher enfant n'avait pu supporter l'amputation jugée indispensable ; il avait succombé pendant l'opération.

Voilà, comme la bêtise d'un homme causa la perte d'un brave garçon et me laissa presque un remord de n'avoir pas obéi à mon capitaine !

Montréal, 7 juin 1873.

J. BOYER,

Ex-Sous-lieutenant au 72e Bataillon de Garde civique.

UN AUTRE CAS DE BRONCHITE GUERI.

BRIDGEWATER, N. E., mars 2, 1869.

M. JAMES I. FELLOWS,

Cher Monsieur : — Pendant que j'étais en promenade à Windsor en décembre dernier, je rencontrais un vieil ami — le capitaine H. Coffill — et le trouvais robuste et bien portant, je lui demandai ce qui avait produit en lui ce grand changement, car la dernière fois que je l'avais vu, il y a deux ans passés, il n'était qu'un s'péclette. Il me dit que votre précieux sirop d'Hypophosphite l'avait complètement guéri. Il me détermina à faire usage du sirop pour la bronchite, dont j'avais souffert grandement durant plusieurs années. J'achetai une douzaine de bouteilles de ce sirop, ne fis usage que de trois, et ma santé est meilleure qu'elle n'a été depuis plusieurs années. N'ayant pas besoin du reste des bouteilles, je les vendis à différentes personnes, et maintenant, de toutes parts, il y a une demande générale pour le sirop.

Votre très-respectueux,

W. J. NELSON.

Le capitaine H. Coffill est la personne qui fut guérie de consommation, en 1866, par le sirop composé d'Hypophosphite de Fellows, dont la lettre a été publiée, il y a quelque temps.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les crampes.

Les annales de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, le 14 courant, la dame de O. Soulière, No. 101, rue St. Antoine, une fille.

MARIAGES.

Mardi, le 10 juin, à Erie, paroisse St. Joseph, Michigan, Samuel Trabbee épousa à l'autel, telle Sara Anne Morin. Leur union fut bénie par le R. v. Père Chs. Thomas.

Le même jour, par le même Rév. M. Alphonse Dion, à Dile. C. Olivier, tous deux de Nashua. Nos félicitations et bons souhaits aux heureux couples.

A Manche ter. N. H., le 9 courant, par le Rév. J. A. Chevalier, M. Joseph Chatelle, barbier, ci-devant de St. Nick, P. Q., à d' moiselle Edwidge, fille aînée de M. Venables Brien, ci-avant de St. Nick.

A Manchester, N. H., le même jour, par le Rév. M. J. A. Chevalier, M. Norbert Deschatelet, ci-devant de la Baie de F. brie, P. Q., à Dile. Mathi de Beauparlard, de St. G. iel de Braudon, P. Q.

A Matane, le 5 courant, par le Rév. M. Luc Rouleau, M. Alex. McKinnon, à Dile. Julie Gravel.